



Mairie de Saint Just d'Avray

Compte-rendu du conseil municipal du 4 décembre 2017

Membres présents à la séance : Mme Christine GALILEI, R. SALEMBIER, M. DUCROS, S. CORGIER, JM DURDILLY, R.MAYNARD, JM GARNIER, JF LACROIX, Y. MOREAU, S. VIGNON, B. BOURBON, AM. LLOMBARD.

Secrétaire de séance : B. BOURBON

Absents excusés : G. CHARPIN

Absents : S. KASPRZYK

Ordre du jour :

Lettre ouverte au conseil municipal

Lecture de la lettre ouverte de M. COLIN.

Cette lettre fait suite à une évocation du précédent conseil municipal concernant la contribution versée à l'école St Agathe.

Il est rappelé qu'un contrat d'association a été signé entre l'état et l'école St Agathe qui engage la commune à verser chaque année une contribution à l'OGEC.

Une étude en commission finances sera faite pour connaître les résultats et les conséquences financières. Le conseil municipal débattrà de la contribution de son montant, de son calcul au prochain conseil municipal du 12 décembre 2017.

Nous rappelons que les enfants sont accueillis conjointement à la cantine et dans toutes les associations du village.

Concernant la cantine, la municipalité assure un soutien financier, pour rappel : achat mobilier et plateaux pour mise en place d'un self, achat d'un lave-vaisselle, prise en charge en 2016 de la 3^{ème} personne, et subvention sur les repas servis.

Un projet de conseil municipal des enfants permettra également de rassembler l'ensemble des scolaires de Saint Just d'Avray.

Le Maire

Christine GALILEI